PILE OU FACE

NOVEMBRE 2016

Déjeuner solidaire

Journée mondiale des Sourds

Présentation du SRV Canada

Engagez-vous pour le communautaire

BBQ de l'année

SOMMAIRE

Mot de la directrice	3
Départ de Diane Canuel	4-5
Journée mondiale des Sourds - St-Jérôme	6
BBQ de l'année	7
Fête d'Halloween	8
Recette ''Potage à la courge''	9
Voyage de Michael en Turquie	10-11
Engagez-vous pour le communautaire	11-12
Médecin de famille - toute une affaire!	13
Projet de loi 70 - adopté officiellement!	14-15
Projet de logement	16-17
Décès de Théogène Cyr	18
Jeu fléché	19

ÉQUIPE DE TRAVAIL

BRENDA ROCHA
Directrice

NATHALIE CARROLL
Coordonnatrice

MICHAEL MCGUIRE
Coordonnateur
Technologie-multimédia

Visitez notre site Web :
www.adoo.ca

MOT DE LA DIRECTRICE

Chers membres,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous recommençons l'envoi de notre journal après quelques semaines de repos. Vous allez constater que nous avons fait quelques changements et ajouts à celui-ci. Plus d'articles avec des activités de l'ADOO, de recettes de cuisine, de jeux, des activités dans la communauté sourde, ainsi que des sujets qui ont changé non seulement notre organisme mais aussi note vie politique et associative.

Une nouvelle qui nous fait vivre des émotions contradictoires, est le départ à la retraite de notre chère Diane Canuel. Diane a fait partie de notre organisme depuis les années 90, au début en tant que membre active, ensuite en tant que membre du conseil d'administration pour finalement nous donner un gros coup de main avec la gestion et finance de l'ADOO. Il faut souligner l'excellent travail qu'elle a offert à l'équipe de travail. Toujours ordonnée, ponctuelle, responsable et souriante, Diane laisse un grand vide au sein de notre organisme. Nous lui souhaitons une merveilleuse retraite auprès de son mari, enfants et petits-enfants.

Pour l'équipe de l'ADOO, ce sont encore des beaux défis qui nous attendent pour les prochains mois. Par contre, avec la flamme et l'énergie de vouloir continuer à grandir en tant que communauté, nous sommes fiers de dire que nous sommes prêts pour la continuation.

Finalement, au nom de tout le conseil d'administration, de l'équipe de travail et en tant que directrice, je vous souhaite à toutes et tous un Joyeux Noël et une merveilleuse année 2017.

DÉPART DE DIANE CANUEL

Bureau ADOO : en 2006

Au mois de mars dernier, cela a fait 25 ans que je venais à la rencontre d'une association pour les personnes sourdes et malentendantes. En 1991, lorsque je suis arrivée le nom de l'association était différent. Il a changé en 1996 pour l'Association de l'Ouïe de l'Outaouais connu sous l'abréviation, ADOO. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis ce temps à l'ADOO. L'amélioration, l'innovation et le respect de chacun est si important, nous voulons changer les choses afin d'avancer dans nos projets. J'ai fait de merveilleuses rencontres tout au long de ces années. J'ai fait des choses que jamais j'aurais pensé faire. J'ai passé plusieurs années au sein du conseil d'administration, très belle expérience. En 2012, j'ai accepté un poste administratif à l'ADOO, je trouvais que le défi en valait la peine et ce fut un réel plaisir pendant toutes ces années, quelle belle expérience! J'ai donné le meilleur de moi-même pour les membres et l'ADOO, ce fut enrichissant. Au printemps dernier, j'ai pris la décision de quitter mon poste à l'automne pour une retraite permanente cette fois-ci. Je cumule au- delà de 37 années dans le monde du travail. Le temps est venu de passer le flambeau à la relève.

Je ne peux pas terminer avant de faire des remerciements. Par peur d'oublier des personnes, je m'abstiens de les nommer mais elles seront capables de se reconnaître. En tout premier, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont siégées au conseil d'administration depuis mon arrivée en 1991, toutes merveilleuses et travaillant pour le bien-être de l'ADOO et de ses membres. Je pense aux personnes qui m'ont donné la chance et qui m'ont aussi fait confiance dans mon travail. Toutes les personnes avec qui j'ai travaillé à l'ADOO depuis 2012 jusqu'à aujourd'hui, des personnes passionnées.

Maintenant, il y a la relève à l'ADOO. Il y aura une équipe de travail qui comptera 3 personnes: Brenda, la directrice (c'est le mode solution), Michael (c'est la bonne humeur), Nathalie (c'est le tourbillon), donc tous différents et c'est cela qui fait une équipe avec le soutien du conseil d'administration. Tous travaillent très fort pour vous, les membres. Les prochaines années seront des années avec de gros défi pour une plus petite équipe de travail qui devra continuer à faire des miracles avec peu. Supportons-les pour continuer à faire grandir et à faire connaître l'ADOO pour le bien des personnes sourdes et malentendantes.

À la prochaine,

Diane Canuel

Restaurant Le Foubrac : 24 novembre 2016

BONNE RETRAITE DIANE!

DÉPART DE DIANE CANUEL

Voici la ligne de temps
des photos de Diane avec les membres de l'ADOO

C.A. 2007-2008

Prix Normand St-Pierre : 2010 - 2011

C.A. 2009-2010

Porte ouverte : avril 2015

Fête de Noël 2014

Journée internationale des femmes : mars 2013

JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS - ST-JÉRÔME

La communauté Sourde partout au Québec s'est rassemblée à St-Jérôme samedi le 24 septembre 2016 pour participer à la 10e journée Mondiale des Sourds. Depuis 10 ans, il y a eu différentes villes du Québec qui ont accueilli l'événement de la journée Mondiale des Sourds. L'objectif était de sensibiliser la population sur la réalité des personnes sourdes et malentendantes. Les membres et employé de l'ADOO sont allés à St-Jérôme assister à la marche de l'événement pour supporter les revendications des droits des personnes sourdes et également participer aux présentations, aux activités et au souper organiser par le comité organisateur de la JMS 2016, ce fut un événement grandiose. Une personne sourde très bien connu, Joël Barish est venu à St-Jérôme pour faire une présentation en soirée sur ses voyages dans le monde. Le souper a été préparé par un chef sourd, David Constantineau qui est lui-même propriétaire du restaurant Mike à Sainte-Agathe des Monts.

Au total, il y a eu plus de 1000 personnes qui ont participé à l'événement. Pour la prochaine Journée Mondiale des Sourds qui aura lieu évidemment l'année prochaine, les informations sur l'endroit et tout ne sont pas encore annoncées. C'est à suivre de près, dès que nous saurons, nous vous donnerons des nouvelles.

Les cinq revendications:

1. Reconnaître et promouvoir l'utilisation de la langue des signes (ASL et LSQ), de pair avec la reconnaissance et le respect de la culture et de l'identité sourde.

2. Reconnaître l'éducation bilingue autant dans les langues signées nationales (ASL & LSQ) que les langues parlées (anglais et français).

3. Promouvoir l'accès à du soutien humain, incluant des interprètes professionnels en langue des signes, afin de faciliter l'accessibilité de toutes les réunions, tous les services, tous les établissements d'éducation et toutes les entreprises ouvertes au public.

4. Embaucher des enseignants qualifiés en langue des signes incluant des enseignants Sourds, former les professionnels et le personnel de tous les niveaux qui travaillent dans les milieux de l'enseignement aux Sourds.

5. Établir le Service de relais vidéo et assurer l'accès aux technologies de télécommunication et aux services d'interprétation cybernautique soient davantage élargis et accessibles à tous les canadiens sourds ainsi qu'à la population générale.

BBQ DE L'ANNÉE

Le BBQ de l'année fut le mardi 27 septembre 2016. Il y a eu 30 personnes à cet évènement; les membres de l'ADOO, une partie du conseil d'administration et les employés.

Le souper offert à cette soirée fut cuit sur le barbecue : des bons hamburgers; avec une salade césar, chips et autres en accompagnement et un beau gâteau pour finir cette belle soirée.

La soirée a été animé par Brenda et Nathalie pour présenter les activités qui auront lieu de cet automne jusqu'en décembre. Voici une petite liste de ce qui a été présenté :

- Brunch solidaire aux 2 semaines
- Atelier cuisine 1 fois par mois
- Café-internet ouvert tous les jours de 9h à 17h
- Café malentendants au Tim Hortons 1 fois par mois
- Soirée cinéma 1 fois par mois
- Fête D'Halloween (mardi 25 octobre 2016)
- Fête de Noël (vendredi 16 décembre 2016)
- Souper spaghetti (janvier 2017)
- Cabane à sucre (mars 2017)
- Piscine en famille (1 samedi par mois)
- Conseil municipal de la ville de Gatineau
- Cours LSQ 1 (2 groupes pour cet automne)
- Actualités LSQ (1 fois par semaine)

Les nouvelles activités offertes pour cet automne sont les suivants :

- Escalade
- Cueillette de citrouilles
- Bowling

À la fin de la soirée, Mario Lajeunesse a proposé un tournoi de golf qui se fera en fin mai – début juin. Une partie pour le plaisir afin de rassembler en faisant un sport différent. Les détails concernant la date, l'heure, l'endroit et le prix seront diffusés en avril.

FÊTE D'HALLOWEEN

Cette année, la fête d'Halloween fut au même moment que l'atelier de cuisine qui a eu lieu le 25 octobre 2016. Il y a eu un tirage pour les meilleurs déguisements, ce sont trois femmes qui ont gagné cette année. Voici une photo des gagnantes, Gloria, Béatrice et Gisèle, accompagnée de Nathalie, coordonnatrice de l'ADOO.

Pour le repas, nous avions fait un veloutée à la citrouille (potage) comme entrée. Ensuite, nous avions mangé du poulet mariné à l'ail sauce soya accompagné de patates pilées, salade césar et de pain baguette. Il y avait également des petits gâteaux décorés en l'occasion de l'halloween. Voici la recette à la page suivante du potage à la citrouille pour ceux qui veulent l'essayer à la maison.

RECETTE "POTAGE À LA COURGE"

Veloutée à la courge (ou citrouille)

INGRÉDIENTS

- 2 tasses de courges coupées en morceaux avec la pelure (ou citrouille avec la pelure)
- 1 pomme de terre pelée coupée en morceaux
- 1 petit oignon coupé en morceaux
- 2 gousses d'ail coupées en morceaux
- 2 tasses de bouillon de poulet
- ½ cuillère à thé de ciboulette séchée
- Huile d'olive
- Sel et poivre

ÉTAPES

1. Dans un chaudron, mettre l'huile d'olive, la courge, la pomme de terre, l'oignon et l'ail. Les faire sauter environ 5 minutes.
2. Ajouter le bouillon de poulet, la ciboulette et le sel et poivre.
3. Faire mijoter à feu moyen jusqu'à ce que la courge et la pomme de terre soient molles.
4. Réduire en purée à l'aide du mélangeur.
5. Remettre sur le feu au minimum environ 5 minutes et parsemer de ciboulette séchée.

Bon appétit!

VOYAGE DE MICHAEL EN TURQUIE

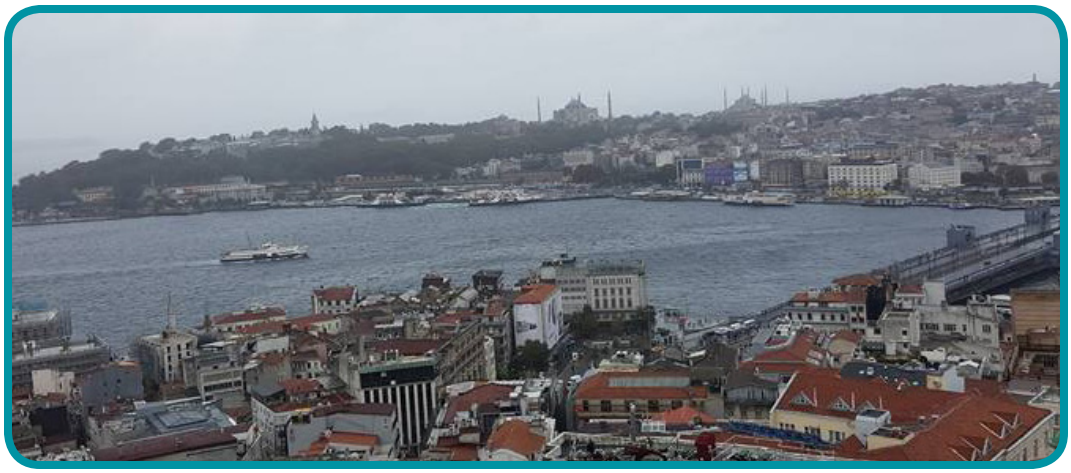

Dans ce présent article, je vais vous parler sur mon voyage en Turquie, vous avez probablement remarqué pendant 2 semaines au mois de octobre je n'étais pas au bureau. Du 14 octobre au 30 octobre, je suis allé en voyage en Turquie pour but de participer au mariage de mon frère Ryan, mais j'ai eu l'occasion de visiter et de voyager dans plusieurs endroits de ce pays. C'est un pays très culturel, l'environnement, la nourriture est différente qu'au Canada. Pendant les déjeuners, il y a beaucoup de choix de nourriture, différents sortes de fromages, de pains, des choix d'œufs, de la soupe, des fruits et des légumes.

Voici les endroits que j'ai eu la chance de visiter. Tout d'abord à Istanbul qui a une population de 14 millions personnes, c'est équivalent la population de l'Ontario. Le meilleur moyen de transport est par train, métro, autobus. Se déplacer en voiture est difficile dans les rues d'Istanbul car la circulation est dense en raison de surpopulation. Les chemins sont extrêmement étroites, les codes de la route ne sont pas les mêmes qu'en Amérique du Nord. Mais Il y a énormément d'endroits où on peut visiter; les musées, les mosquées, les lieux historiques, les châteaux, les tours d'observation, les promenades en bateau dans le Bosphore, etc. Également, j'ai visité les villes Eskisehir et Ankara.

Le 22 octobre, j'ai été au magnifique mariage de mon frère Ryan et de sa femme Müjde dans un hôtel à Eskisehir, une ville à 4 heures de route à l'est d'Istanbul. Il y a eu 120 personnes qui ont été présents à ce mariage. Une grande célébration avec beaucoup de danses, style turc, c'est très différent du Canada.

Voici d'autres photos de mon voyage à la page suivante!

VOYAGE EN TURQUIE

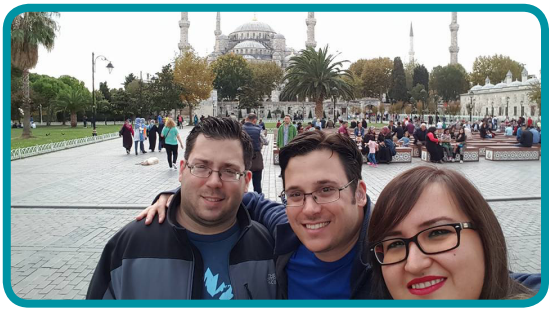

Devant le mosqué bleu à Istanbul

Devant l'église catholique d'Istanbul, vraiment caché d'arrière des édifices

Déjeuner turc : beaucoup de choix!

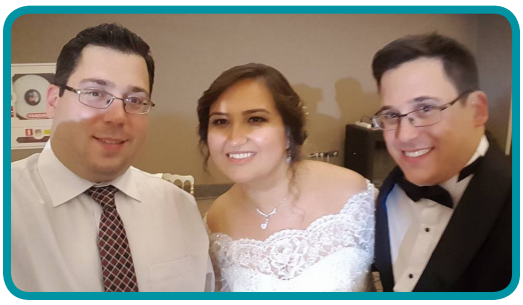

Mariage : moi, Müjde, Ryan

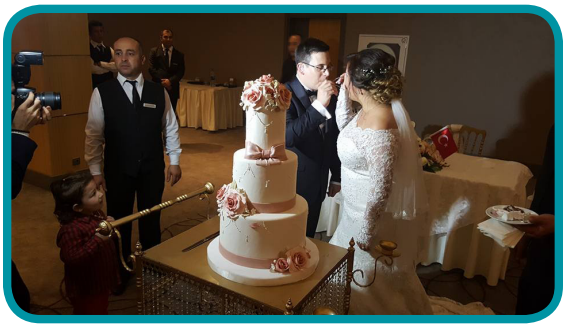

Mariage : Ryan & Müjde avec le magnifique gâteau

Anıtkabir : Cimetière du président fondateur de la Turquie : Atartürk

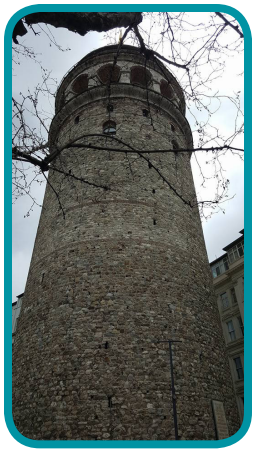

ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE

Le 7-8-9 novembre 2016 fut des dates importantes pour les organismes communautaires. Il y a eu des activités et manifestations afin de se faire ENTENDRE au Québec! Pourquoi? Les organismes communautaires ont besoin plus de financement afin d'offrir un meilleur service aux personnes visées selon l'organisme! Par exemple, l'ADOO voudrait offrir plus d'aide en défense de droits, faire plus d'accompagnements, offrir plus d'activités aux membres mais dû à un manque de personnel dû à un manque de financement, l'ADOO est obligé de faire des choix et de se limiter dans les objectifs et projets à réaliser.

Durant ces trois journées, il y a eu plus de 1300 organisations au QUÉBEC qui ont participés à cette campagne « Engagez-vous pour le communautaire! ». Voici le déroulement de ces trois grandes journées d'action!

LUNDI - 7 novembre 2016

7h00 - (Oui! À 7h00 du matin!) L'équipe de travail accompagné de d'autres organisations étaient dehors dans les rues à donner des documents informatifs (sur la campagne) aux passagers en voiture ou à pied.

8h00 - Brenda Rocha, directrice de l'ADOO et Cindy Jalbert, directrice de la TROCAO ont fait une conférence de presse en expliquant les conséquences du financement sur les organismes communautaires et des futurs besoins. Cette conférence a été écoutée par plusieurs journalistes et personnes participantes à cet évènement. Ensuite, Cindy Jalbert a été interview par Radio-Canada.

13h00 - L'équipe de travail et d'autres organismes communautaires allaient devant le bureau de la Députée Maryse Gaudreault. En préparant les banderoles et pancartes pour la marche de mercredi; Nathalie Carroll coordonnatrice de l'ADOO, Cindy Jalbert directrice de TROCAO, un membre du Bras Outaouais et un membre du

ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE

Le LAB (CIPTO) ont rencontré la députée afin de discuter sur la problématique du manque de financement.

MARDI - 8 novembre 2016

9h00 - L'équipe de travail a donné un atelier sur la justice sociale, « Comment passer du je au nous ?» L'atelier a été présenté par Brenda et Nathalie; et Michael fut le responsable de la partie technologie.

13h30 - L'équipe de travail a été voir un atelier sur « S'organiser pour gagner!» Un petit groupe de personnes étaient présents pour discuter et échanger sur les méthodes de se « battre » contre le gouvernement.

17h00 - Un 5 à 7 pour les conseils d'administration des organismes communautaires. Ce fut un souper « Pot luck » (chaque organisme apportait quelque chose à manger pour le partager). Ce fut à la salle ANO et la soirée a été animée par Vincent de la TROVEPO et de Patricia de GEFO.

MERCREDI - 9 novembre 2016

11h30 – L'ADOO a été au dîner communautaire. Le but était de rassembler les organismes pour se préparer à la marche de l'après-midi. Le dîner était à la Soupe populaire sur la rue des Allumettières.

13h30 - Toutes les personnes qui étaient à la Soupe populaire avions parti dans les rues marcher en faisant du bruit!
La police était là pour guider et suivre le groupe afin que la marche soit faite de façon sécuritaire mais de façon ENTENDUE et VUE par tout le monde.

Bref, ce fut trois journées chargées pour l'équipe de travail. L'ADOO s'est vraiment impliqué dans toutes les activités afin de se faire entendre! L'ADOO a également besoin de financement pour offrir plus aux membres comme pour un autre organisme communautaire. Les prochaines actions communautaires se feront dans la semaine du 6 février 2017. C'est un prochain rendez-vous pour le communautaire!

MÉDECIN DE FAMILLE - TOUTE UNE AFFAIRE!

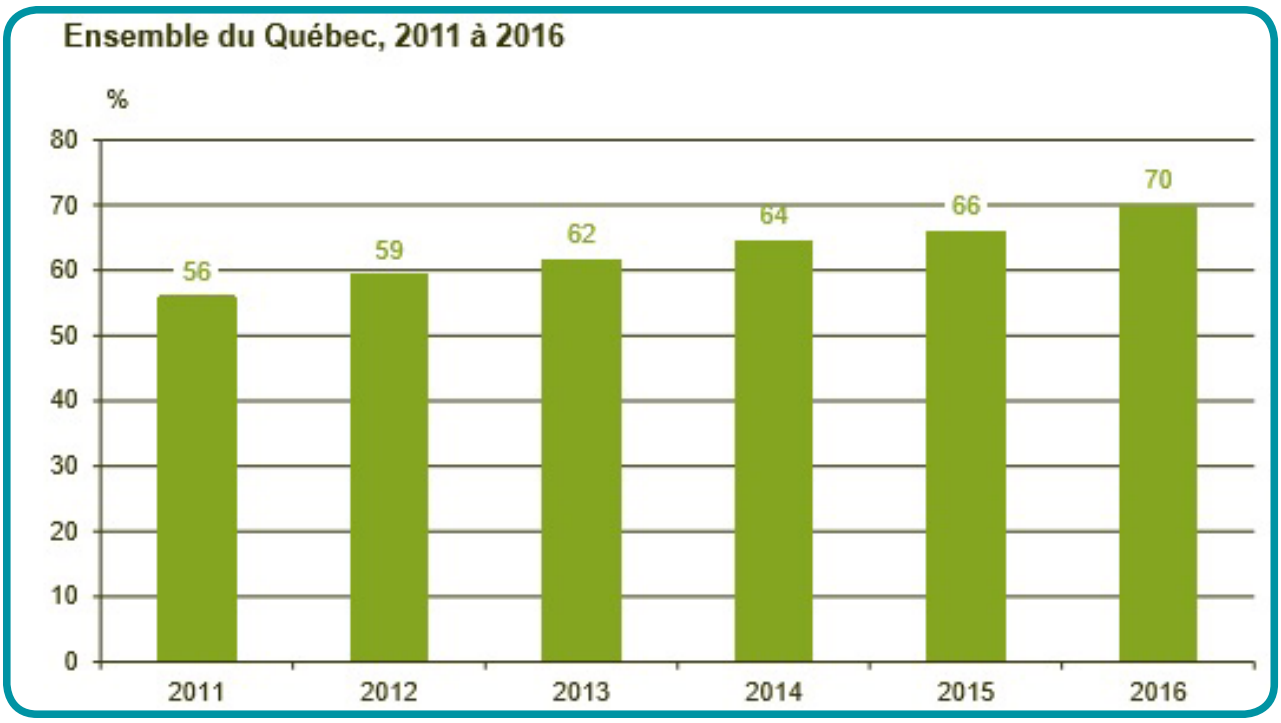

Dans le graphique ci-dessous, nous remarquons qu'il y a eu une augmentation de personnes qui ont leur propre médecin de famille, par contre, en 2016, il y a encore 30% de la population qui n'a pas de médecin de famille. Aussi, 76% des personnes sont les femmes qui ont leur médecin.

Les médecins omnipraticiens sont obligés de prendre un minimum de patients pour être leur médecin de famille. La loi sur cette obligation avait eu lieu le 10 novembre 2015. L'objectif de cette loi était d'augmenter la proportion de personnes ayant un médecin de famille passant de 70% à 85% d'ici 2018. Les médecins doivent s'adapter aux besoins de la population. Depuis le projet de cette loi, plus de 160 000 se sont inscrit chez un médecin de famille.

L'avantage de cette loi est de pouvoir offrir un médecin de famille à plus de citoyens possibles par contre les désavantages sont que les médecins doivent travailler plus, faire plus mais en moins de temps et moins de disponibilités pour les imprévus. Aussi, les médecins omnipraticiens ont moins de temps à offrir pour les rencontres sans rendez-vous, ce qui est problématique pour les citoyens sur leur santé mais un problème pour les hôpitaux puisque les urgences deviennent de plus en plus un recours « quotidien » pour les citoyens puisqu'ils ne peuvent pas voir leur propre médecin de famille.

Bref, les médecins doivent faire plus en moins de temps et avoir le plus de patients possibles. En 2018, nous saurons si cette loi a valu la peine lorsque nous verrons les statistiques de 2016 à 2018. Si les résultats sont inférieurs au résultat attendu, est-ce qu'il y aura d'autres changements dans la loi? C'est à suivre…

Référence

http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/services_proximite_03.pdf

PROJET DE LOI 70 - ADOPTÉ OFFICIELLEMENT!

« Les prestataires de l'aide sociale devront composer avec un nouveau cadre législatif plus contraignant à compter du mois de novembre.

Le gouvernement Couillard a négocié avec les partis d'opposition le calendrier d'adoption du projet de loi 70, une des principales pièces législatives au menu de l'automne, s'évitant ainsi l'odieux d'imposer un bâillon à court terme. Le projet de loi controversé, qui prévoit d'importantes pénalités financières imposées aux premiers demandeurs d'aide sociale qui ne s'y soumettront pas, sera donc adopté au plus tard le 24 novembre.
L'étape de l'étude détaillée article par article du projet de loi, qui était complètement bloquée depuis des semaines, devra prendre fin avant le 4 novembre. L'annonce a été faite mercredi, en fin de journée, par le leader du gouvernement, Jean-Marc Fournier, après des heures de négociation avec les partis d'opposition, qui ont accepté ce compromis dans l'espoir de soutirer quelques amendements au gouvernement avant la tombée du couperet.

Il y a quelques semaines, le premier ministre Philippe Couillard avait brandi la menace d'un bâillon pour aller de l'avant avec sa réforme législative, dénoncée par tous les groupes de défense des assistés sociaux et des démunis.
Les nouveaux demandeurs jugés aptes au travail, mais qui refusent de chercher un emploi et de s'inscrire au programme Objectif Emploi, subiront de lourdes pertes financières. Le chèque mensuel de base de ces prestataires de l'aide sociale pourrait ainsi passer de 623 $ à 399 $.

Les partis d'opposition ont dit s'être résignés à faire en sorte que le projet de loi soit « le moins pire possible », a déclaré le porte-parole péquiste Dave Turcotte en point de presse, en fin de journée. De toute façon, le gouvernement, qui est majoritaire, « l'aurait imposé par la force », a-t-il ajouté, déplorant que la loi s'attaque selon lui aux plus démunis et aux gens les plus vulnérables de la société avec ses sanctions. Le PQ et Québec solidaire vont donc tenter, au cours des prochaines semaines, de grappiller le moindre gain, en vue d'« amoindrir la portée du projet de loi » pour les assistés sociaux, a commenté de son côté la députée de Gouin, Françoise David, de Québec solidaire. Ces dernières semaines, les parlementaires ont passé 60 heures à étudier un seul article du projet de loi, attisant l'impatience des libéraux pressés d'en finir.

L'opposition a réussi à arracher au gouvernement d'accepter de procéder en commission parlementaire à une analyse, dans deux ans, de l'impact de la future loi, « un gain vraiment intéressant », selon Mme David. La semaine dernière, un collectif regroupant une vingtaine d'organismes était venu dire au ministre responsable, François Blais, que des assistés sociaux pourraient se retrouver à la rue, dans une situation de précarité extrême, si le gouvernement Couillard allait de l'avant avec son projet de loi 70 dans sa forme actuelle.
Chaque année, quelque 17 000 Québécois sans contrainte à l'emploi présentent une demande d'aide sociale, dans la majorité des cas des gens âgés de moins de 29 ans, et plusieurs milliers d'entre eux sont issus d'une famille vivant de l'aide sociale.
Avec sa loi, Québec compte épargner jusqu'à 50 millions de dollars par an. »

Référence

http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/805818/aide-sociale-projet-loi-70-adoption

Projet de logement

DESCRIPTION DU BÂTIMENT
Dans ce bâtiment, il y aura 18 logements, dont 3 logements à 2 chambres et 15 logements à 1 chambre. Le rez-de-chaussée sera pour les bureaux de l'ADOO et la salle communautaire. Les appartements se situeront au 2ème et 3ème étage. Chaque appartement aura sa propre salle de bain. Il y aura également un ascenseur qui se rendra jusqu'au 3ème étage.

LOYER
Le fonctionnement pour les paiements des loyers se feront de façon juste, ce qui veut dire, que ce par calcul. Nous calculerons 25% du revenu annuel PAR personne pour connaître le montant par mois. Voici deux exemples :

UNE personne seule:
15 000$/année X 25% = 3750$ / 12 = 312,50$ PAR MOIS

DEUX personnes:
20 000 + 15 000 = 35 000$/année X 25% = 8750$ / 12 = 729$ PAR MOIS

S'il y a juste une personne ce sera selon son revenu tandis que s'il y a deux personnes à l'appartement, ce sera la somme des deux revenus.

Projet de logement

CONDITIONS
L'objectif du projet de logement est d'offrir un appartement à des personnes pour des raisons spécifiques :

- pour personnes à faible revenu
- Problème d'audition (sourd ou malentendant)
- Priorité aux gens sur la liste (inscrit depuis le début du projet)

Ce sont les 3 points en priorité pour louer les appartements. Si tous les gens ont été choisis et qu'il reste encore des appartements libres, il pourra y avoir des personnes sourdes à bon revenu par exemple.
Les personnes qui vivront dans ces appartements, ils n'auront pas le droit d'avoir des animaux chez eux pour des raisons de propreté et d'allergies. Aussi, l'ADOO n'a pas le droit d'empêcher les fumeurs de fumer dans leur appartement (selon la loi) par contre, il sera interdit de fumer dans les corridors et à moins de 9 mètres de l'entrée principale du bâtiment.

CONSTRUCTION
La construction commencera au printemps 2017, ce qui est très bientôt! Le déménagement de l'ADOO et des locataires serait prévu pour l'hiver 2018. L'équipe de travail est très excité par ce projet et a hâte d'y être!

RÔLE DE L'ADOO
L'équipe de travail continuera le même travail qu'avant;
- Défense des droits
- Accompagnements
- Activités (brunch, atelier de cuisine, etc…)

Décès de Théogène Cyr

Au Centre hospitalier de Rimouski le 30 juillet est décédé à l'âge de 70 ans M. Théogène Cyr époux de Mme France Savoie demeurant à New Richmond.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Hugo et sa conjointe Cathy, ses petits-enfants : Léonie et Hubert, ses frères et sœurs : Françoise (feu Euclide Bujold), Paul-Eugène, Gérald (Éliette Leblanc), Donald (Gisèle Lavigne), Conrad (Nicole Appleby), Michel (Beverley Bowen) et Marie-Laure (feu Charles-Eugène Audet), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Savoie, ses neveux et nièces et de nombreux amis.

Voici quelques paroles de vie que le curé, un colombien a dit en français mais dans la langue des signes colombienne (LSC) aux trois frères sourds, soit Paul-Eugène (absent) Donald et Michel Cyr.

Bonjour, chers amis, je vous salue en ce jour. Permettez-moi de me présenter… En ce jour, j'aimerais vous dire trois choses que je trouve assez importantes pour vous aider à surmonter votre tristesse à cause du départ de votre frère Théo :

1. Dieu notre Père est heureux d'accueillir Théo dans son cœur de Père. Il connaît les qualités qui l'ont caractérisé durant sa vie.

2. Vous êtes actuellement tristes à cause de son départ. Je vous conseille de prier ensemble et de vous accompagner et vous soutenir pour surmonter la tristesse.

3. Permettez-moi de vous montrer une belle prière par laquelle vous recevrez toujours l'aide du Seigneur (À ce moment, j'ai fait en langue des signes la prière du Notre Père).

Finalement, il a dit de compter toujours sur lui.

Juan Carlos Londoño

Jeu fléché

CONTACTEZ-NOUS!

Association de l'Ouïe de l'Outaouais
115, boul. Sacré-Cœur pièce 206
Gatineau (Québec) J8X 1C5
adoo@adoo.ca
www.adoo.ca

Skype : adoo.outaouais
www.facebook.com/adoo.outaouais

(819) 770-9653 (Voix et ATS)
(819) 770-1422 (Téléc)